

## **Déclaration de la FSU à la clôture du scrutin des élections professionnelles**

Les élections professionnelles sont un temps fort de la démocratie sociale et à ce titre le taux de participation est un élément important qui permet de prendre la température.

Mais quelle température mesure-t-elle ?

Malgré les nombreux obstacles que les agents ont dû surmonter pour pouvoir voter, le taux de votants reste stable par rapport à celui de 2014. Pour autant, le gouvernement doit tirer les conclusions du taux d'abstention qui reste important. Il traduit, en grande partie, le sentiment des agents qui estiment que leurs représentants élus sont de moins en moins écoutés et entendus. Si nos collègues avaient le sentiment de pouvoir peser sur le devenir de leur profession, ils se saisiraient massivement de ces élections comme ils l'ont fait par le passé. Mais à gouverner uniquement par la contrainte budgétaire, le gouvernement rend le scrutin démocratique sans objet puisque l'austérité éternelle exclut tout choix en faveur des services publics et des personnels. Pire, ils sont attaqués.

Messieurs Philippe, Darmanin et Blanquer enchaînent les contre-réformes (guidés par le seul objectif de réduire les dépenses publiques) sans se soucier des organisations représentatives (les concertations s'apparentant à des parodies de dialogue social) et en feignant d'ignorer les mouvements de contestation.

Les faux-semblants démocratiques ont fini par lasser la société. Pourquoi la profession serait-elle épargnée par cette évolution ? Pourquoi se satisferait-elle d'un dialogue social factice ?

Au contexte morose se sont ajoutées des difficultés techniques dont le gouvernement porte l'entière responsabilité de par ses choix organisationnels et par le choix du prestataire.

**Dès l'ouverture du scrutin, le 29 novembre, de graves dysfonctionnements ont empêché les agents de voter et ont conduit à une suspension du vote jusqu'au lendemain**, amputant le scrutin d'un jour et décourageant nombre de collègues de voter. Le prestataire privé, choisi par le ministère pour organiser le scrutin électronique, n'a pas été en mesure de faire face à l'afflux de votants lors de l'ouverture du vote. Comble de l'ironie pour des ministres de l'Action et des comptes publiques et de l'éducation, qui ne cessent de répéter que l'avenir de la Fonction publique passe par des externalisations de missions à des opérateurs privés et à un recours accru au numérique...

**Au-delà du fiasco du premier jour, les collègues ont jugé peu intuitive la procédure de vote.** Pour certains collègues, AESH notamment, les notices de vote n'ont pas été envoyés dans les établissements à temps. Le ministre s'est contenté d'une communication minimale lors du scrutin en envoyant un message incitant les personnels à voter la veille de l'ouverture et de la clôture du scrutin. Il n'a pas jugé utile de s'exprimer au lendemain de l'incident technique majeur du premier jour, déléguant cette tâche au Directeur des Ressources Humaines.

Ainsi, l'organisation du scrutin est révélatrice du peu de considération du gouvernement pour les organisations syndicales.

Pour la FSU le dialogue social ne peut se résumer à des concertations vides de sens au cours desquelles le ministre dispense ses éléments de langage. Elle s'opposera à la remise en cause des commissions paritaires, gages de transparence et de droits collectifs des agents.

Elle s'opposera avec la même vigueur à la remise en cause du statut garant des droits des fonctionnaires et d'un accès égal au service public pour tous les citoyens.